ANNEXE 26

Wallonie

Commune de Vielsalm

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame Jacqueline Parisi domiciliée rue Straal 15 à 4450 Juprelle.

Le terrain concerné est situé Neuville 73 à 6690 Vielsalm et cadastré 1ère Division Section D n°326E, 327F.

Le projet est de type : régularisation de 3 appartements dans un immeuble existant, et présente les caractéristiques suivantes :

- le projet déroge aux normes du Guide Régional d'Urbanisme en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- le projet s'écarte des prescriptions prévues au Schéma d'Orientation Local de Neuville approuvé par l'arrêté royal du 01 mars 1960.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 §1er et D.VIII.7 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, Service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, le mardi de 13h30 à 16h, le mercredi de 13h30 à 16h et le samedi 07 novembre 2026 de 9 heures à 12 heures.
- Personnes de contact : Madame Sabine Piette - Monsieur Guillian Delarbre - Madame Clotilde Bourdoux - sabine.piette@vielsalm.be ou guillian.delarbre@vielsalm.be ou clotilde.bourdoux@vielsalm.be.
- Une permanence se tiendra le samedi 07 novembre 2026 de 9 heures à 12 heures.

L'enquête publique est ouverte le 26 octobre 2026 et clôturée le 09 novembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm.
- par courrier électronique à l'une des adresses suivantes : sabine.piette@vielsalm.be ou guillian.delarbre@vielsalm.be ou clotilde.bourdoux@vielsalm.be.
- remises au Secrétariat communal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique « dossier de Madame Jacqueline Parisi ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service communal de l'urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 09 novembre 2026 à 11 heures à l'Hôtel de Ville, Service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Sabine Piette dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Service urbanisme (sabine.piette@vielsalm.be – 080/292818).

A Vielsalm, le 21 octobre 2026

Pour le Collège,

La Directrice générale,

Anne-Catherine PAQUAY

ADMINISTRATION COMMUNALE de VIELSALM Luxembourg

Le Bourgmestre,

Elie DEBLIRE